



ADOUR MADIRAN

Le magazine de votre Communauté de Communes

(RE)DÉCOUVRIR
les richesses de notre territoire

FINANCES

Fiscalité et orientations budgétaires

ENFANCE ET JEUNESSE

Organisation scolaire

MOBILITÉ

Retour sur l'enquête mobilité

SOMMAIRE

FINANCES 3

. Fiscalité

ENFANCE & JEUNESSE 5

. Organisation scolaire
. École Nina Simone
. Chantier "Photo & Patrimoine"
. Projet alimentaire
. Relais petite enfance

ENVIRONNEMENT 9

. Valorisation des biodéchets
. Gestion responsable des pneus usagés

MOBILITÉ 10

. Enquête mobilité

ÉCONOMIE 12

. Territoire industrie

DÉV. TERRITORIAL 14

. Le cube immersif
. Tiers lieux "nouvelle génération"
. Abbaye de St Sever : Premier bilan du projet partenarial

SANTÉ 18

. Centre de périnatalité
. Espaces "Ligue contre le cancer"

ESPACE AQUATIQUE 20

. Saison 2024

CULTURE 21

. Résidence de territoire

LE MOT DU PRÉSIDENT

Nous rentrons dans la deuxième partie de notre mandat avec toujours la même ambition : servir au mieux notre territoire et ses habitants.

Bien que ce projet de territoire pose des défis et ne puisse pas répondre à toutes les attentes, notre priorité reste de servir les habitants, les entreprises et l'ensemble des forces vives du territoire.

Pour chacune des compétences exercées, nous travaillons sur des projets innovants et veillons à proposer des services de proximité pour améliorer votre quotidien.

A vos côtés aujourd'hui :

Le premier acte fondateur de notre action 2024 est de conforter notre politique de santé sur le territoire. Mais elle doit être beaucoup plus globale et porter sur l'équipement des écoles, la culture, la gestion de nos déchets, autant de sujets très importants pour le quotidien de la population.

A vos côtés demain :

En parallèle, la Communauté de Communes prépare l'avenir en élaborant des projets ambitieux et innovants pour le développement du territoire.

Consciente des reproches souvent formulés à l'égard des élus pour leurs décisions unilatérales, sans prendre en compte les aspirations et les attentes des citoyens, la communauté de communes a souhaité faire évoluer ses pratiques. A partir de 2022, huit réunions publiques de proximité ont été organisées dans le but d'encourager un dialogue constructif entre les habitants et les élus. Cette démarche de concertation se poursuit encore aujourd'hui, avec un accent particulier sur la thématique de la mobilité. En décembre 2023, une enquête a été réalisée afin de recueillir les avis des usagers sur ce sujet, dans le but d'améliorer la réponse de la collectivité à leurs besoins en termes de déplacements. Les pages suivantes présentent une synthèse des résultats de cette consultation citoyenne.

L'augmentation du coût de la vie et des matières premières ainsi que les réformes fiscales successives nous obligent à être prudents lors de l'élaboration de notre budget 2024. Nous devons prioriser nos actions et les planifier afin de garantir notre capacité à investir. Cependant, nous avons déjà entrepris des efforts pour optimiser nos recettes depuis plusieurs années, tels que la collecte des ordures ménagères tous les 15 jours, la copropriété de la salle de l'OCTAV avec la municipalité de Vic-en-Bigorre, la vente de biens, la réorganisation de services, Cela nous a permis de limiter l'impact de l'inflation.

Quoiqu'il en soit, vous pourrez constater à la lecture de ce magazine que les projets ne manquent pas ! La collectivité reste engagée et déterminée à poursuivre la mise en œuvre de son projet de territoire au service de ses habitants.



FRÉDÉRIC RÉ,
Président de la Communauté de Communes
ADOUR MADIRAN.

| Magazine N°10 | Mai 2024

édité par la Communauté

de Communes

ADOUR MADIRAN

Tel. : 05 62 31 68 84

Courriel : contact@adour-madiran.fr

Site : adour-madiran.fr

Impression :

ALPHABET IMPRIME GROUP,

65500 - Vic-en-Bigorre

Directeur de la publication :

Frédéric RÉ

Ont collaboré à ce numéro :

la commission communication de la CCAM, les agents de la CCAM.

Crédits photos :

CCAM, Adobe Stock Phot.

ISSN : 2555-7173



FISCALITÉ ET ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024 : une décision difficile pour les élus mais pourtant nécessaire

Le Conseil Communautaire, réuni le 10 avril dernier, a décidé d'une augmentation modérée des taux de fiscalité. Cette décision vise à répondre aux besoins croissants de la communauté tout en maintenant un équilibre financier nécessaire à son développement. Plusieurs raisons expliquent cela :

L'inflation

Tout comme les ménages, la collectivité assume dans son quotidien le coût de fonctionnement de beaucoup d'équipements (écoles, maison de santé, médiathèques, espaces France Services, piscine) et voit ainsi ses dépenses énergétiques augmenter fortement.

Des décisions politiques prises par le gouvernement « pour le pouvoir d'achat »

En décidant de supprimer la taxe d'habitation sur les résidences principales, le gouvernement a décidé d'augmenter le pouvoir d'achat des Français, ce dont on peut se réjouir sur le principe, mais cette mesure s'est faite au détriment des politiques locales et des collectivités.

En compensation, la collectivité bénéficie d'une part de la recette de la TVA nationale ; celle-ci étant estimée pour l'année en cours, l'État n'est plus en mesure de garantir un niveau de ressources au moment du vote du budget, qui est, rap-

pelons-le, le moment clé dans la vie politique de l'intercommunalité qui détermine la nature et le montant prévisionnel de ses dépenses et des recettes.

Pour lutter contre les effets de l'inflation sur le pouvoir d'achat, le gouvernement a pris les décisions d'augmenter la rémunération des fonctionnaires, tout comme les pensions de retraite ou le SMIC, mais il a également fait le choix de faire porter cette charge aux collectivités sans moyens financiers ou compensations supplémentaires.

Une politique volontariste exercée sur le territoire

Les élus de la CCAM se mobilisent pour répondre aux besoins du territoire en faisant bien souvent le choix de l'expérimentation et de l'innovation.

Aussi, pour répondre aux défis et aux différents enjeux sociétaux et économiques, la collectivité a étendu ses compétences depuis la création de son nouveau périmètre en 2017.

Les résultats de cette politique volontariste sont déjà mesurables ne serait-ce qu'en matière de santé, où, malgré un équilibre fragile, les départs en retraite de médecins généralistes sur le territoire ont été compensés par l'arrivée de nouveaux médecins libéraux et/ou salariés.

Depuis 2020, la collectivité a réussi à maintenir les impôts locaux, même dans un contexte difficile. Cela a été rendu possible grâce aux efforts des services et des élus pour réaliser des économies et limiter les dépenses.

Des économies liées à la mutualisation :

Pour rappel, en 2017 trois collectivités ont fusionné pour créer la Communauté de Communes Adour Madiran. Puis, en 2019 le syndicat Val d'Adour Environnement a été dissous pour être intégré à l'intercommunalité. En 2024, les effets de ces fusions portent leurs fruits, notamment en termes de moyens humains avec des départs en retraite non remplacés. A titre d'exemple, la direction du nouveau « Pôle environnement » a été reprise en interne, sans recrutement, tout comme la direction des services techniques. Il en va de même pour tous les services supports qui ont été redimensionnés (comptabilité, ressources humaines, communication, etc.). Les départs en retraite ont ainsi permis le recrutement dans des services en tension et le redéploiement des ressources suivant les priorités.

. Des décisions politique fortes

La plus symbolique est sans doute la mise en place de la collecte des ordures ménagères tous les 15 jours. Elle a permis d'économiser sur les coûts de fonctionnement du service, que ce soit en carburant ou en entretien des véhicules. Sans ces économies, le coût du traitement des ordures ménagères aurait des conséquences lourdes pour les ménages ; à titre d'exemple, la Taxe Générale sur les Activités Polluantes payée dans le traitement de nos ordures ménagères est passée de 15 € la tonne de déchets incinérés en 2019, à 24 € la tonne en 2024.

On pourrait également mentionner un changement d'orientation dans l'offre culturelle qui a conduit à une réduction de plus de la moitié de l'enveloppe attribuée à la programmation. Toutefois, le nouveau format du « Ciné-Théâtre » connaît un franc succès en termes de fréquentation avec une salle comble à chaque représentation.

. Une diminution du patrimoine de la collectivité :

Au fil des années et des opportunités, la CCAM a réduit son patrimoine au bénéfice d'entreprises ou de collectivités qui participent au développement du territoire. C'est ainsi que le bâtiment Tujague, sur la commune de Vic-en-Bigorre, a été vendu en 2022 au Relais ou que l'ancien pôle administratif de la Communauté de Communes Val d'Adour Madiranaise a été cédé à la commune de Maubourguet afin de permettre l'installation de l'antenne du Service de Gestion Comptable de Tarbes et le service facturier Adour Madiran, fruit d'une mutualisation DGFIP / CCAM. Ces ventes ont généré des économies directes en matière de coûts d'entretien, d'assurance et de taxe foncière.

En dépit de ces efforts pour contenir l'augmentation, des dépenses sont incompressibles (paiement des salaires, énergie, dépenses alimentaires pour les écoles...). La collectivité poursuivra ses efforts en matière de gestion, mais doit pour autant répondre présente et continuer à relever les défis de notre territoire.

De plus, le niveau d'incertitude des recettes de la collectivité n'a jamais été aussi élevé. Cette incertitude découle de plusieurs facteurs, notamment la baisse de la consommation des services due à la croissance de la population sur notre territoire, aux compensations incertaines des recettes fiscales de l'État ainsi qu'à l'absence des bénéfices directs pour la collectivité liés au développement économique du territoire, qui, par les réformes pour la réindustrialisation du pays, ne profite plus directement à la collectivité.

En conséquence, l'équilibre financier de la collectivité est clairement remis en cause, obligeant cette dernière à augmenter ses recettes au travers de la fiscalité 2024.

Les élus ont donc approuvé une augmentation modérée des taux de fiscalité en actionnant l'ensemble des taux pour lesquels elle reste décisionnaire et ont lancé un travail conjoint DDFIP/CCAM/Communes pour une fiscalité plus juste sur notre territoire. Toutefois, dans le contexte de crise agricole actuel, les élus ont fait le choix de limiter la hausse sur le Foncier Non Bâti. Cette approche équilibrée vise à assurer la solidarité fiscale tout en tenant compte des enjeux locaux et environnementaux.

FISCALITÉ 2024



TAXE FONCIÈRE
PROPRIÉTÉS
BÂTIES
4,68%



TAXE FONCIÈRE
PROPRIÉTÉS
NON BÂTIES
12,36 %



COTISATION
FONCIÈRE
DES ENTREPRISES
32,37%



TAXE HABITATION
RÉSIDENCES
SECONDAIRES
18,37 %





ORGANISATION SCOLAIRE

Les engagements du territoire à l'horizon 2025

Chaque année, la rentrée de septembre révèle une tendance inquiétante : la baisse continue du nombre d'élèves sur le territoire Adour Madiran. Pourtant, loin de céder au pessimisme, nous sommes résolus à créer un environnement favorable à l'accueil et à la réussite des élèves, en répondant aux besoins évolutifs des familles.

Les mois de mai, juin et juillet 2023 ont été consacrés à des temps de concertation, impliquant parents d'élèves et élus locaux, afin de définir la vision de l'éducation pour les années à venir. Ces échanges ont été fructueux, mettant en lumière plusieurs points essentiels pour améliorer nos services, tout en identifiant des points de vigilance :

- . Les défis rencontrés par les enseignants et le personnel périscolaire lorsqu'ils travaillent seuls.
- . Les classes à multi-niveaux, au-delà de trois niveaux, suscitent des préoccupations.
- . L'adaptation des établissements scolaires aux besoins éducatifs d'aujourd'hui, notamment en matière de numérique.
- . L'organisation des services périscolaires doit répondre aux horaires étendus demandés par les familles.
- . L'approvisionnement des cantines en produits locaux et frais.

Ces éléments seront pris en compte lors de la réorganisation du maillage des écoles conformément à la carte scolaire présentée par l'Inspection Académique.

Des changements à noter pour la rentrée 2024 :

La carte scolaire annonce la fermeture d'une classe de CE1-CE2 à Labatut-Rivière et l'ouverture d'une classe à Siarrouy suite à une augmentation des effectifs de maternelle.

Les 5 élèves de l'école de Labatut-Rivière (2 élèves de CE1 et 3 élèves de CE2) seront accueillis à l'école Fernand CAMESCASSE de Maubourguet.

Malgré la baisse des effectifs, le nombre de postes d'enseignants sur le territoire reste stable. Le travail sur le maillage des écoles de la Communauté de Communes reste une priorité pour l'avenir.

Rentrée 2025 : Un projet ambitieux pour la rentrée de septembre 2025 concerne l'intégration des CM1 - CM2 de l'école Pierre GUILLARD de Vic-en-Bigorre au sein du collège Pierre-Mendès France. Ce projet construit avec les fédérations de parents d'élèves et les élus vicquois et élaboré en collaboration avec les parents d'élèves, favorisera la cohésion entre les élèves de cycle 3 (CM1 - CM2 et 6^e) grâce à des projets pédagogiques innovants.

A l'horizon 2025, les communes du territoire Adour Madiran seront en capacité de proposer une offre de services répondant aux points de vigilance soulevés lors des temps de concertation.

ENFANCE ET JEUNESSE



ÉCOLE NINA SIMONE

Une nouvelle structure scolaire à Maubourguet favorisant l'épanouissement des élèves

Depuis la rentrée scolaire 2023, l'école Nina Simone a ouvert ses portes aux élèves de CM1-CM2 issus des RPI environnants de Maubourguet. Le nom de cette nouvelle école est le résultat d'une réflexion collective menée par les élèves de l'école, accompagnés par les enseignants du 1er degré, Mme Dabadie, Mme Rimaud et M. Cazes.

Une démarche participative pour nommer l'école, enrichissant les connaissances et compétences des élèves

Élèves et enseignants ont choisi le nom de cette nouvelle structure en début d'année. Celui-ci a ensuite été soumis à l'approbation du conseil municipal de Maubourguet. Cette démarche reflète le travail de recherche effectué par les élèves sur les grandes figures féminines de l'Histoire, leur permettant ainsi de développer leurs connaissances et compétences en Histoire, Lecture, EMI (éducation aux médias et à l'information) et vie démocratique.

Des temps de pause bien encadrés pour une expérience scolaire équilibrée

Dès 8h15, les élèves sont accueillis au portail par la Directrice de l'école. Après avoir été amenés par leurs parents ou par le service de transport scolaire, les élèves sont toujours accompagnés par un agent de la Communauté de Communes. Ils se dirigent ensuite vers leurs salles de classes respectives où ils retrouvent leur(s) enseignant(s). Pendant les 15 premières minutes de la journée, les élèves ont la possibilité de participer à des activités de leur choix, favorisant ainsi une transition en douceur entre la maison et l'école.

Durant les temps de récréation, les élèves sont encadrés par leurs enseignants et profitent de la cour qui leur est spécifiquement attribuée. Pendant la pause méridienne, ils déjeunent au self "comme les grands". Ce moment est encadré par un agent périscolaire et un membre de l'équipe de Bigorra Sport. Les élèves ont ensuite le choix entre trois activités : un atelier de création, une pratique

sportive ou un temps libre. Après les cours, les élèves sont confiés aux animateurs du centre de loisirs. Afin d'offrir un environnement stimulant et propice à l'apprentissage, les élèves bénéficient des infrastructures du collège voisin. Ils ont ainsi accès à des équipements de qualité tels qu'une salle de lutte, un laboratoire de physique et une salle de SVT (Sciences de la Vie et de la Terre). Par ailleurs, des enseignants spécialisés interviennent de manière régulière : une professeure d'Anglais intervient 3 heures par semaine et une professeure d'arts plastiques 1 heure par semaine. Depuis la mise en place de cette synergie entre les écoles primaires et le collège, la collaboration entre les enseignants de ces deux niveaux a permis de développer des projets inter-degrés et interdisciplinaires.

Des projets variés et inspirants

L'école Nina Simone est une véritable pépinière de projets ! Parmi les réussites récentes, notons la participation au concours "Non au

Harcèlement", mené en collaboration avec l'équipe pédagogique du collège : Mme Rausch, professeure d'Arts Plastiques, et M. Ribard, conseiller principal d'éducation. Autre initiative, l'organisation de la "Nuit de la lecture" sur le thème du Corps, qui a permis d'approfondir le lien entre les élèves et la lecture. Cette activité a été organisée en partenariat avec Mme Cheval, l'enseignante documentaliste du collège Jean Jaurès. Soulignons également la collaboration avec la professeure d'Histoire-géographie du collège, Mme Bruet, dans le cadre du "Parlement des enfants". Ce projet comprenait notamment une visite de Benoit Mournet, député de la deuxième circonscription des Hautes-Pyrénées, qui a suscité l'engouement des élèves. D'autres projets, plus récents, ont été entièrement consacrés aux mathématiques avec l'organisation d'un "bimathlon" mêlant défis mathématiques et sportifs rassemblant les classes de 6^{ème} et de CM.

Un projet annuel passionnant est en cours : chaque jeudi de 13h à 14h, les élèves de CM, en collaboration avec les élèves de 6^{ème} volontaires, participent à des ateliers scientifiques. Ensemble, ils imaginent des jeux olympiques se déroulant dans l'espace et présentent leur maquette. Ce projet est complété par des séances de biologie, de physique, de technologie et d'une visioconférence avec la Cité de l'Espace de Toulouse. Mme Alcoverro accompagne les élèves dans l'apprentissage du vocabulaire de l'espace, des verbes d'action et des interviews en anglais. Les enseignantes de sport du collège, Mme Buisine et Mme Turgal, sont également impliquées dans ce projet à travers une séquence d'apprentissage intitulée "La Danse des jeux".

Au sein de l'école Nina Simone, la mise en place de ces projets inter-dégrés est grandement facilitée par l'intégration de l'école dans le collège voisin. Cette démarche permet d'offrir une diversité pédagogique épanouis-

sante pour les élèves, renforçant ainsi la qualité de la liaison entre l'école et le collège.

Grâce à ces initiatives, l'école Nina Simone à Maubourguet se positionne comme un établissement d'excellence, stimulant la curiosité intellectuelle et favorisant l'épanouissement des élèves dans un environnement propice à l'apprentissage.



École Nina Simone à Maubourguet - Florent, animateur du Centre de Loisirs, guide les enfants lors d'un atelier -

CHANTIER JEUNES

Photographie et patrimoine

Le projet chantier jeunes "Photographie et Patrimoine" est en cours de réalisation en collaboration avec le service jeunesse et le photographe Yannick Legodec. Les jeunes participants ont exploré le patrimoine local à travers leur objectif, capturant des images uniques.

Ne manquez pas l'exposition de leur travail à Maubourguet, dans le cadre de la quinzaine de l'image, du 29 juin au 3 août.

Venez découvrir leur talent !



ENFANCE ET JEUNESSE



NOUVEAU PROJET ALIMENTAIRE

Des repas adaptés et frais pour les tout-petits

Produire des repas adaptés aux besoins des enfants de 0 à 3 ans représente un défi de taille dans le département des Hautes-Pyrénées.

Cependant, l'approvisionnement en repas est une exigence incontournable pour les structures d'accueil de la petite enfance.

Après avoir mené une étude approfondie sur la faisabilité de la production de repas en liaison chaude, fraîchement préparés chaque jour, la CCAM s'est engagée pleinement dans la démarche. Convaincue de son bien-fondé, et avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) des Hautes-Pyrénées et de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), la collectivité a pris l'initiative de porter ce projet. La fabrication de repas en liaison chaude représente un véritable défi pour le territoire et sera le premier dans le département. L'objectif est clair : assurer une fabrication en liaison chaude avec des produits provenant de plateformes locales, et proposer un service de livraison écologique avec l'acquisition d'un véhicule électrique adapté.

Grâce à ces caractéristiques novatrices, le projet a reçu des financements importants de la part de l'État, de la CAF et de la MSA. Très bientôt, les tout-petits auront l'occasion de déguster des repas préparés le matin même par un chef cuisinier, garantissant ainsi leur qualité nutritionnelle et gustative au sein des structures d'accueil de la petite enfance.

Ce projet marque une avancée significative dans le domaine de la nutrition infantile dans les Hautes-Pyrénées, démontrant l'engagement de la CCAM pour le bien-être des tout-petits.

RELAIS PETITE ENFANCE

Un guichet unique pour la garde de vos enfants

Concilier vie familiale et vie professionnelle suscite souvent des préoccupations. Quel mode de garde choisir pour mon enfant ? Y aura-t-il une place disponible pour lui ? Depuis le 1^{er} janvier 2024, le Relais Petite Enfance (RPE) a démarré sa mission de guichet unique. Son objectif est de devenir le point central d'information pour les familles du territoire Adour Madiran concernant les différentes options d'accueil, qu'elles soient collectives ou individuelles, afin de répondre à leurs besoins en matière de garde.

À l'écoute des familles, le RPE dispose des ressources nécessaires pour guider celles qui sont à la recherche d'un mode de garde sur le territoire Adour Madiran, et propose un soutien dans les démarches d'inscription de leur enfant dans une structure collective ou auprès d'une assistante maternelle. Mais son rôle ne se limite pas à l'accompagnement des familles. Il surveille également l'évolution des besoins des familles sur le territoire et analyse les changements dans l'offre de services. Comme dans de nombreux secteurs, les métiers évoluent, et celui de la petite enfance ne fait pas exception à la règle.

+ d'infos :

Tél. : 07 86 72 55 98

Permanences téléphoniques, le mardi et jeudi de 13h30 à 17h.

Accueil sur rendez-vous, le mercredi de 13h30 à 17h30 et le jeudi de 13h30 à 18h30.



VALORISATION DES BIODÉCHETS

Les actions engagées par le pôle environnement

Depuis le 1^{er} janvier 2024, une nouvelle réglementation exige que chaque collectivité en charge de la collecte des déchets des ménages prenne des mesures pour gérer efficacement les biodéchets (déchets alimentaires de cuisine et de table, ainsi que les déchets de jardin).

Cette initiative vise à encourager le tri et le recyclage des déchets organiques, offrant ainsi une solution durable pour la gestion des déchets.

Les biodéchets représentent encore 30 % des déchets ménagers collectés. Cependant, ils sont souvent destinés à l'enfouissement ou à l'incinération malgré leur potentiel. Leur valorisation présenterait pourtant des avantages environnementaux significatifs, notamment pour la production de biogaz et l'amélioration des sols.

3 actions entreprises par la collectivité :

1- Promotion du compostage domestique :

La collectivité propose l'acquisition de composteurs à prix réduits (25 % de leur prix initial) et lance une campagne de sensibilisation sur le compostage domestique.

2- Création de points de compostage partagés :

Des points de compostage sont progressivement installés dans les centres bourgs comme Vic-en-Bigorre, pour permettre à tous, de participer au compostage.

3- Intégration du tri des biodéchets dans les cantines scolaires :

La CCAM s'engage à trier les biodéchets dans les cantines scolaires, sensibilisant ainsi les jeunes générations à cette pratique écologique.

La collectivité encourage les résidents à s'impliquer dans la gestion des biodéchets, en les incitant à se familiariser à la pratique du compostage, avec ou sans composteur. Toutes les personnes intéressées sont invitées à contacter le Pôle Environnement pour obtenir du matériel et des informations sur le compostage.

+ d'infos :

Pôle Environnement

Tél. : 05.62.96.72.80 - Mail : pole.environnement@adour-madiran.fr

GESTION RESPONSABLE DES PNEUS USAGÉS :

Une collaboration bénéfique pour l'environnement

Initialement envisagée comme une méthode de valorisation, l'utilisation de pneus usagés pour maintenir les bâches utilisées dans l'ensilage n'est plus autorisée depuis 2015.

Cette situation a laissé de nombreux exploitants agricoles confrontés au défi de l'élimination des pneus. Consciente de cette problématique, la FDSEA64 et les JA 64 ont conjointement organisé à la fin de l'année 2023 une campagne de collecte de ces déchets professionnels.

La collectivité a apporté son soutien à cette initiative en fournissant une aide matérielle. Elle assure notamment le chargement et le transport des pneus déposés par les agriculteurs volontaires, depuis Montaner jusqu'à Sévignacq, point de collecte situé dans la zone Nord Est du département 64.

Le bilan de cette opération est positif : sur les 11 communes des Pyrénées Atlantiques concernées, 22 déposants ont contribué à la collecte de plus de 55 tonnes de pneus.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux agriculteurs qui ont contribué à ce projet soutenu par la FDSEA64/JA64, ainsi qu'à M. Dhugues du Silo du Montanères pour avoir généreusement mis à disposition son site à Montaner.

MOBILITÉ



ENQUÊTE SUR LA MOBILITÉ

Comprendre les difficultés pour mettre en œuvre des solutions adaptées

Interpelée sur le sujet de la mobilité, la Communauté de Communes a souhaité interroger les habitants sur leurs habitudes en matière de déplacement. Bien que la « mobilité » soit une mission principalement dévolue à la Région, il paraissait nécessaire que les élus de la CCAM puissent appréhender et mesurer les difficultés locales, pour, en connaissance, faire des propositions adaptées, au plus près des besoins de notre territoire rural.

Grâce à l'appui des Communes, 12 000 questionnaires papier ont été distribués dans les foyers. Une version numérique permettait également de répondre en ligne. Au cours de ce mois d'enquête, 747 personnes se sont exprimées.

Une forte participation des aînés

Si le questionnaire constituait une opportunité, pour tous, de s'exprimer, le taux de réponse est particulièrement fort chez les personnes de plus de 60 ans (52,6%). A l'inverse, la part des jeunes entre 15 et 29 ans est sous-représentée (4,4%) par rapport à la population globale de la CCAM dans cette tranche d'âge.

Tranches d'âge	Population globale de la CCAM*	Participants à l'enquête
15 - 29 ans	14,6%	4,4%
30 - 59 ans	43%	43%
60 ans ou plus	42,4%	52,6%

*Source INSEE : Recensement population 2020

Bien que la représentativité de l'échantillon soit relative, l'enquête apporte, malgré tout, un éclairage sur l'existence de freins pratiques à la diversification des modes de mobilité dans un territoire peu dense, où l'habitat est très dispersé.

Périmètre de l'enquête



72

NOMBRE DE COMMUNES



25022

HABITANTS



747

ENQUÊTES EFFECTUÉES

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Flaschez le QrCode





Des difficultés « à la marge »

Parmi les personnes ayant répondu à l'enquête, près de quatre personnes sur cinq déclarent se déplacer sans difficulté (78%). Ce résultat s'explique, sans surprise, par le fort taux d'équipement automobile au sein des foyers (94%). Pour beaucoup de personnes, l'usage de la voiture est étroitement lié à la ruralité.

A l'inverse, pour la part des personnes exprimant des difficultés (22%), les problématiques formulées ont des conséquences plus ou moins fortes sur le quotidien et la qualité de vie. Bien qu'elles soient peu fréquentes, certaines situations sont plus préoccupantes en raison de motifs liés à la santé (4%) ou à des problématiques matérielles (6%)."

Une dépendance à la voiture ?

Nous l'avons vu, face aux autres modes de transport, l'usage de la voiture reste prépondérant. Les transports en commun sont utilisés, très ponctuellement, par une minorité d'habitants (ligne Tarbes Madiran 19% ; ligne Tarbes Rabastens 7%). Quant au transport à la demande, c'est un service très peu connu (87%), pour lequel les destinations plébiscitées seraient principalement Vic, Tarbes et Maubourguet. Une analyse plus fine sera nécessaire pour étudier la viabilité de la mise en place d'un tel mode de transport, au regard du potentiel d'usagers et de la diversité des trajets sollicités.

Sur le volet des mobilités actives, seules 32% des personnes enquêtées utilisent le vélo, notamment à cause du manque de pistes cyclables.

Enfin, les dispositifs en faveur de la mobilité (accompagnateur santé, roulez en AMI) restent méconnus pour respectivement 91% et 92% des enquêtés.

L'enjeu de la solidarité en milieu rural

Là où la densité des flux s'avère trop faible pour développer une offre de transport en commun, le covoiturage pourrait constituer une alternative. Parmi les répondants, 83% se disent prêts à véhiculer un voisin qui serait en difficulté, soit 607 personnes à l'échelle de la Communauté de Communes. De la même manière, « permettre le déplacement de tous » se positionne comme un enjeu prioritaire, devant le fait de « moins dépenser » ou « plus de sécurité sur les routes ».

Le fait de favoriser des rencontres « conducteur-passager » pourrait constituer une première solution pour les personnes en situation d'exclusion. Face aux grandes plateformes de covoiturage prélevant des frais de service, une forme de covoiturage de proximité pourrait s'exercer au sein des Communes.

Parmi les personnes interrogées...

- 1 **6%** souhaiteraient pouvoir **utiliser un autre mode de transport que le véhicule personnel**, par commodité ou par souci écologique.
- 2 **4%** évoquent des **difficultés liées à l'âge ou au handicap** (problème de vigilance, perte d'acuité visuelle, mobilité réduite). Pour la plupart, ces personnes sont propriétaires d'un véhicule.
- 3 **4%** signalent qu'elles **n'ont pas le permis**. Cette problématique touche différentes tranches d'âge, pas uniquement la jeunesse.
- 4 **2%** évoquent des **difficultés financières** (absence ou partage du véhicule au sein du foyer, coût des réparations ou du carburant).

ÉCONOMIE



ISP SYSTEM - Zone industrielle de la Herry à Vic-en-Bigorre.

TERRITOIRE D'INDUSTRIE

La CCAM rejoint le Territoire d'industrie Lacq - Pau - Tarbes conçu pour soutenir et développer les entreprises locales.

Dynamiser l'économie locale par l'innovation et la transition écologique

Le dispositif "Territoire Industrie" vise à revitaliser les zones industrielles en soutenant l'innovation, la compétitivité et la transition écologique des entreprises. Il offre des financements et des accompagnements spécifiques pour moderniser les infrastructures et favoriser l'emploi local. Son objectif est de renforcer l'attractivité et la pérennité des territoires industriels situés dans les campagnes, les villes petites et moyennes.

Territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes : Pionnier en Nouvelle-Aquitaine et Occitanie

Le Territoire d'Industrie Lacq-Pau-Tarbes, a été identifié pour constituer l'un des territoires pilotes de ce nouveau dispositif d'accompagnement aux secteurs à forte dimension industrielle. Il a été le troisième à être signé en France et le premier de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie. Il couvrait, au 15 juillet 2019, 10 intercommunalités, dont 8 sont situées dans les Pyrénées-Atlantiques – ensemble du Pays de Béarn (région Nouvelle Aquitaine) et 2 dans les Hautes-Pyrénées - CC Haute-Bigorre et CA Tarbes Lourdes Pyrénées (région Occitanie).

Adour Madiran : Signataire du contrat Territoire d'industrie Lacq - Pau - Tarbes 2023 - 2027

La Communauté de Communes Adour Madiran, dans la cadre de l'acte 2 du dispositif national, rejoint le Territoire d'industrie Lacq - Pau - Tarbes conçu pour accompagner, soutenir et développer des territoires. Elle s'engage, avec 10 intercommunalités du bassin Lacq-Pau-Tarbes, dans un programme d'actions pluriannuels piloté et coordonné par le Pôle Métropolitain du Pays de Béarn en Nouvelle Aquitaine et la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées en Occitanie.

Une stratégie et des perspectives clairement identifiées

Une identité industrielle forte reposant sur des filières historiques et des atouts économiques certains :

Les énergies et géosciences, les nouveaux systèmes énergétiques, l'aéronautique, la chimie, le ferroviaire, l'agroalimentaire.

Anticiper les mutations :

> Accroître l'attractivité, encourager les partenariats, et développer de nouveaux marchés, exigent de promouvoir des actions de marketing territorial afin de mettre en lumière les atouts du territoire.

> Encourager l'innovation : les activités liées à la transition énergétique (hydrogène, traitement des déchets, photovoltaïques organique, exploitation de la chaleur fatale de l'eau issue de puits de pétrole, etc.)

> Consolider le capital humain - attirer, former et recruter.



5 questions à M. Paul SAUVAGEOT, Président Directeur Général de l'entreprise ISP SYSTEM, implantée sur la Zone Industrielle La Herry à Vic-en-Bigorre, dans le cadre de Territoire d'Industrie Lacq-Pau-Tarbes :

>> Dans quelles mesures l'initiative « Territoires d'industrie » peut-elle relancer le secteur ?

Elle recrée du lien entre les acteurs sociaux-économiques, les entreprises et les instances locales. Les problématiques spécifiques des entreprises du territoire sont ainsi mieux prises en compte. Elle met en place des possibilités d'aides réservées aux acteurs locaux.

>> Avec « Territoires d'Industrie », l'Etat a jeté un pont entre élus et industriels. Quel rôle les collectivités peuvent-elles jouer dans la réindustrialisation et/ou le développement de leurs industries, notamment dans un territoire à dominante rurale comme le nôtre ?

Les collectivités locales peuvent orienter leur politique d'aménagement et améliorer leurs services en vue de faciliter la réindustrialisation (infrastructure et logistique, formation, transport publics, crèches, parking, zones de co-voiturage, bornes de recharge électrique en ZI, pistes cyclables jusqu'en ZI...). Elles peuvent aussi communiquer au niveau national sur la spécificité du territoire et ses atouts en vue de faciliter le recrutement des talents.

>> Placer la transition énergétique au cœur de la stratégie de développement industriel ; les ambitions annoncées par le « Territoire d'Industrie Lacq-Pau-Tarbes » vont-elles dans le bon sens et correspondent-elles aux attentes des industriels locaux ?

La transition énergétique est une bonne orientation. C'est une belle opportunité de développement à moyen terme. Cependant, il faut garder à l'esprit que les entreprises doivent développer une activité rentable tout en ayant des res-

**Paul Sauvageot,
"Ce projet et d'autres pourraient conduire à une très forte croissance d'ISP System et du groupe ISP sur Vic-en-Bigorre."**

sources d'investissement limitées. Afin de maintenir une bonne santé financière, l'activité de tous les jours doit perdurer et financer la transition qui sera progressive.

>> L'intégration récente de la CCAM au sein de ce dispositif a-t-elle déjà produit des éléments de progrès dans le développement de votre entreprise ?

C'est encore trop tôt pour répondre formellement, mais il semble que cela pourrait être le cas, nous le saurons dans quelques mois.

>> Les activités de votre entreprise sont hautement stratégiques. Sans révéler des sujets placés sous le couvert de la confidentialité, pouvez-vous nous dire quelques mots sur les perspectives de développement d'ISP System ?

ISP System s'est engagée notamment dans le développement d'équipements mécatroniques pour l'aéronautique à bas carbone avec le soutien de France 2030. Ce projet et d'autres pourraient conduire à une très forte croissance d'ISP System et du groupe ISP sur Vic-en-Bigorre. Le soutien qui nous est apporté par le dispositif « Territoire d'Industrie Lacq-Pau-Tarbes » contribuera à accompagner ISP System dans cette phase de croissance.



Janvier 2021 : Carole Delga en visite de l'entreprise ISP SYSTEM

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



PLONGEZ DANS L'INNOVATION VIRTUELLE AVEC LE CUBE IMMERSIF

Le cube immersif sera opérationnel dès le mois de juin à St-Sever

Fin 2023, plusieurs délégations d'élus de la CCAM se sont rendues à Montesquiou dans le Gers, pour visiter le siège de la société Virtual Concept, pionnière dans le développement d'un système novateur de réalité virtuelle immersive en 4D : le Cube Immersif.

Le Cube immersif, en quoi cela consiste ?

Le Cube Immersif est un système innovant doté des dernières technologies en matière de réalité virtuelle (VR). Il se compose de cinq faces projetées pouvant accueillir jusqu'à cinq utilisateurs simultanément. Équipé de capteurs de mouvements infrarouges haut de gamme, d'une station de calcul performante et d'une projection 3D en haute définition, le Cube Immersif offre une expérience immersive inégalée.

Pourquoi le Cube immersif ?

Pour les entreprises, les établissements universitaires et éducatifs du territoire Adour Madiran, le Cube Immersif représente un outil précieux pour la préfiguration, la conception et le prototypage de projets de développement. Il accompagne également les évolutions des processus de production.

Pour les collectivités, le Cube Immersif offre une multitude de possibilités : des visites virtuelles préalables pour les projets d'aménagement, la consultation et l'acceptation

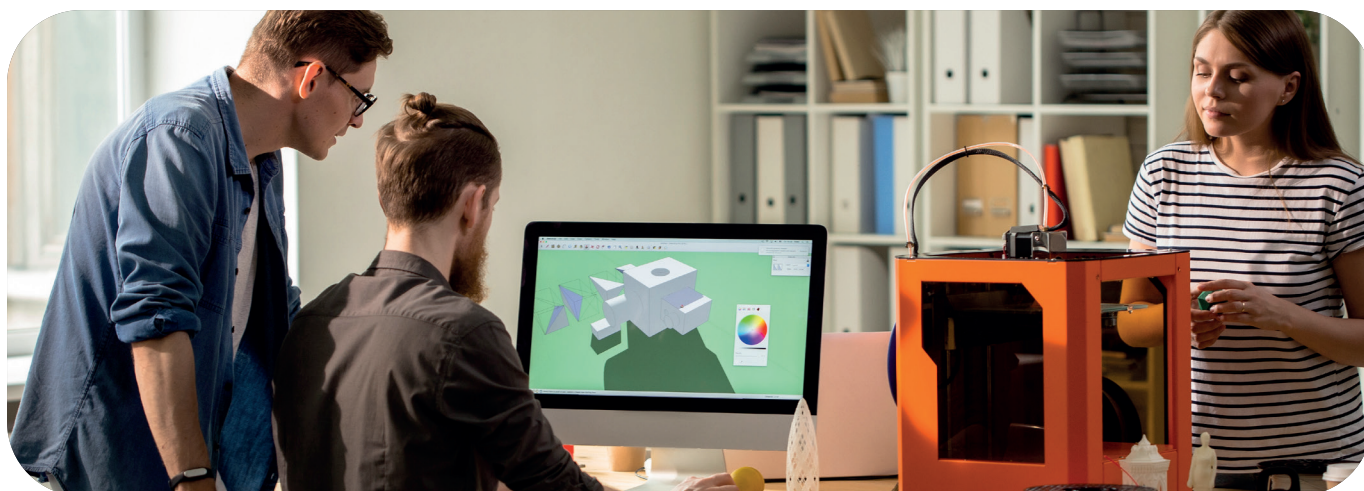
sociale de ces projets, ainsi que des formations et habilitations pour les agents (exemple CACES), permettant ainsi des économies de temps et de déplacement.

Dans le domaine touristique et culturel, le Cube Immersif ouvre de nouvelles perspectives en matière de médiation : reconstitutions historique, scénarios de visite inédits, ...

Le cube immersif sera placé à l'Abbaye de Saint-Sever de Rustan, qui possède une salle parfaitement adaptée. Il constituera un outil de développement parfait pour le projet porté par le groupe SOS en l'Abbaye : tiers-lieu artisanal, lieu de séminaire, médiation culturelle.



Visite de l'entreprise VirtualConcept et première expérience immersive pour les élus de la CCAM.



TIERS-LIEUX « NOUVELLE GÉNÉRATION »

De nouveaux espaces de créativité et de collaboration à l'automne 2024

Dans un souci de faire évoluer constamment ses services au bénéfice de sa population, la Communauté de Communes Adour Madiran a été lauréate d'un appel à projet Défi'Occ visant à la mise en place de Tiers-Lieux « nouvelle génération ».

Symboles de l'innovation et de la mutualisation territoriale, les tiers-lieux sélectionnés par la Région et l'État dans le cadre de DEF'Occ participent à diversifier les lieux de formation et à faire émerger de nouvelles solutions pédagogiques et interactives.

C'est ainsi que la CCAM engage au sein de l'Octav une transformation profonde du site pour proposer de nouveaux services à différents publics.

Ce bâtiment accueillera des espaces à destination des chefs d'entreprises, créateurs d'entreprises, télétravailleurs, particuliers, organismes de formation et/ou d'insertion, établissements d'enseignements qui recherchent une nouvelle forme d'accueil immobilière flexible pour développer leurs activités et accueillir leurs partenaires dans un espace neutre et convivial.

Sans tout énumérer, voici comment seront organisés les nouveaux espaces à venir :

Un Fab Lab : cet espace aura pour objectif de mettre à disposition des publics des outils de fabrication numérique. Il sera notamment équipé d'un scanner 3D professionnel, d'une imprimante 3D et d'une graveuse laser.

Un studio photo-video : Dans cet espace spécialement dédié à l'image, les utilisateurs auront accès à tout l'équipement nécessaire pour la photographie, la captation vidéo ainsi qu'à une station de montage et à des services de pilotage de drone; un équipement professionnel qui répond aux besoins variés des projets créatifs, promotionnels ou artistiques.

Un espace dédié à la formation, au coworking et au télétravail où seront disponibles 12 stations informatiques.

Un espace de convivialité (repos, cuisine, espace sanitaire) qui constituera également un lieu destiné à l'accueil des jeunes dans le cadre de la politique jeunesse de la CCAM qui se déploie sur cette année 2024.

Et enfin, **le ciné de l'Octav**, outre sa programmation habituelle, pourra ouvrir ses portes pour des séminaires, réunions et autres actions culturelles.

Avec ce projet, notre objectif est de mutualiser des espaces, partager des savoir-faire, réunir des collectifs différents pour travailler ensemble sur les défis de notre territoire.



UN AN APRÈS / BILAN DU PROJET PARTENARIAL À L'ABBAYE DE SAINT-SEVER -DE-RUSTAN



UN AN S'EST ÉCOULÉ DEPUIS LE LANCEMENT DU PROJET PARTENARIAL À L'ABBAYE DE SAINT-SEVER-DE-RUSTAN, RÉUNISSANT LE GROUPE SOS, LE DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ADOUR MADIRAN, LA COMMUNE DE SAINT-SEVER-DE-RUSTAN ET LES ACTEURS LOCAUX AU SEIN DE L'ASSOCIATION « ABBAYE SAINT SEVER PLURIEL ».

QUELLES SONT
LES AVANCÉES RÉALISÉES DEPUIS ?

DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Le partenariat avec le pôle culture de la Communauté de Communes Adour Madiran et les associations locales permet d'enrichir la programmation proposée aux visiteurs.

A ce titre, l'ouverture de la saison culturelle de l'Abbaye de Saint-Sever-de Rustan et la présentation détaillée du programme se tiendra le dimanche 26 mai prochain, en étroite collaboration avec « les Amis de Saint Sever de Rustan », dont c'est le 50^{ème} anniversaire, et le Département des Hautes-Pyrénées dans le cadre des Escales de Printemps.



PROMOTION DE L'ARTISANAT

L'abbaye met en avant les créateurs et artisans locaux à travers des événements tels que la boutique de Noël et le salon des Journées Européennes des Métiers d'Art, consolidant ainsi sa nouvelle identité en tant que lieu de ressources pour l'artisanat d'art.

VISITES GUIDÉES

Des développements futurs, notamment des offres à destination des scolaires et l'utilisation d'outils numériques, sont prévus pour améliorer les visites guidées.

RESTAURATION ET FORMATION

Le chantier de restauration mené par le groupe Acta Vista du Groupe SOS, avec trois encadrants et douze ouvriers en insertion, est en plein essor. Leur travail contribue à la préservation du patrimoine tout en offrant des opportunités de formation dans le métier de la maçonnerie.



SALLE DE SÉMINAIRE

Une salle de séminaire a récemment été aménagée au sein de l'abbaye pour proposer des services de privatisation. Plusieurs entreprises du territoire ont déjà pu bénéficier de cet équipement pour organiser séminaires, réunions dans ce cadre prestigieux. Conçue spécifiquement pour être louée, cette démarche souligne ainsi l'engagement des partenaires à diversifier les activités proposées et à œuvrer à la dynamisation économique de l'abbaye.



IDENTITÉ VISUELLE

Une nouvelle identité visuelle commune a été créée pour renforcer la cohésion et la visibilité de l'abbaye.

APRÈS UN AN D'EFFORTS, CES AVANCÉES SE TRADUISENT DÉJÀ PAR UNE AUGMENTATION SIGNIFICATIVE DU NOMBRE DE VISITEURS INDIVIDUELS, TÉMOIGNANT DE L'INTÉRÊT CROISSANT POUR CET EMBLÉMATIQUE SITE HISTORIQUE ET CULTUREL.

 06 33 24 21 33

SANTÉ



CENTRE DE SOINS ET PÉRINATALITÉ

Une vision holistique de la santé et du bien-être au cœur de Vic-en-Bigorre

Interview avec Florie KOBIS - Sage-femme et initiatrice du nouveau centre de soins.

>> Bonjour Mme Kobis, merci de prendre le temps de discuter avec nous aujourd'hui. Vous avez mentionné précédemment que vous ne considérez pas votre centre comme un centre de périnatalité traditionnel. Pourriez-vous nous expliquer davantage votre vision ?

Tout à fait. Effectivement, bien que nous ne soyons pas officiellement un centre de périnatalité, nos services englobent un large éventail de soins, allant des consultations gynécologiques aux suivis de grossesse, en passant par les IVG, la préparation à la parentalité, la vaccination, l'accompagnement des femmes ayant subi des violences ainsi que les 4 bilans de prévention préconisés aux hommes et aux femmes à 18-25 ans, 45-50 ans, 60-65 ans et 70-75 ans.

>> Pourquoi avoir choisi d'installer ce centre à Vic ?

Mon choix s'est d'abord porté sur Vic car j'y ai suivi mon compagnon installé dans le secteur. Mon cabinet était auparavant installé à Lourdes. Ensuite, l'idée du centre est née d'un besoin partagé par plusieurs professionnels qui souhaitaient se réunir dans un lieu spacieux et accueillant autour d'une prise en charge holistique. Face à l'épuisement et au manque d'infrastructures adaptées, nous avons décidé de créer quelque chose de nouveau. Installer le centre sur le site de l'ancien groupe médical était une idée du Dr Astuguevielle. Ce site offrait l'espace nécessaire et le soutien de la Communauté de Communes a été crucial pour concrétiser notre projet. Je tiens également à remercier Cédric Terrain pour son enthousiasme et son engagement personnel dans la réalisation de ce projet.

>> Parlons de votre équipe. Pourriez-vous nous la présenter brièvement ?

Bien sûr. Notre équipe est composée de trois sages-femmes, d'une kinésithérapeute spécialisée dans le périnée, d'une psychologue, d'une kinésiologue, d'une praticienne en drainage Renata et en maderothérapie, d'une professionnelle dans l'accompagnement des aidants, d'un masseur d'inspiration tantrique et d'un ostéopathe. Nous proposons également des ateliers animés par notre kinésiologue et envisageons d'en développer d'autres, comme ceux sur les réflexes archaïques chez les tout-petits (0 à 5 ans) et sur la communication non violente.

>> C'est très complet ! Enfin, pouvez-vous nous dire ce qui distingue votre centre des autres établissements de santé ?

Ce qui nous distingue, c'est notre approche holistique de la santé, qui englobe tous les aspects de la vie, à tout âge. Nous sommes ouverts à tous, pas seulement aux femmes enceintes, et notre objectif est de créer un espace accueillant et inclusif pour chacun. D'ailleurs, nous avons encore un bureau disponible si quelqu'un souhaite nous rejoindre dans cette aventure ! N'hésitez pas à nous rendre visite si vous avez besoin de soins ou de conseils !

Centre de soins et périnatalité



91 Avenue de Pau,
65500 Vic-en-Bigorre



LIGUE CONTRE LE CANCER

De nouveaux services d'accompagnement adaptés à Vic-en-Bigorre et Maubourguet

Le comité des Hautes-Pyrénées de la Ligue contre le cancer propose des services d'accompagnement adaptés visant à améliorer la prise en charge et la qualité de vie des patients tout au long de la maladie.

Cette initiative fait suite à la constatation de l'éloignement géographique du pôle de santé de Louey, où la Ligue propose des soins oncologiques de support. Il était observé que de nombreuses personnes fragilisées par la maladie et les traitements renonçaient souvent à se déplacer pour bénéficier de ces soins, notamment celles du nord du département traitées à Tarbes au sein du Centre Hospitalier de Bigorre ou de la polyclinique de l'Ormeau.

L'implantation de ces « Espaces Ligue » a été possible grâce à la présence de plusieurs bénévoles de la Ligue contre le Cancer sur notre territoire. En plus d'assurer des permanences auprès des malades en chimiothérapie ambulatoire, ces bénévoles accompagnent les patients les mardis et jeudis au CHB de Tarbes.

Les bénévoles et les prestataires des soins oncologiques de support ont reçu une formation sur la Ligue et la maladie cancéreuse, ainsi que sur l'accueil et l'accompagnement des malades.

L'objectif principal est d'accueillir les personnes atteintes de cancer ou leurs proches aidants dans ces « Espaces Ligue » avec bienveillance et empathie, offrant proximité, gratuité et des délais de rendez-vous raccourcis.

SOINS ET ACCOMPAGNEMENTS PROPOSÉS :

- Soins esthétiques et psychologiques
- Activités physiques adaptées
- Tabacologie
- Relaxation – Sophrologie
- Diététique

 05 62 34 20 89

ACCUEIL "ESPACES LIGUE"

- **VIC-EN-BIGORRE**
Maison de santé
Semaines paires uniquement,
le mardi de 14h à 16h .
- **MAUBOURGUET**
Groupe Médical
Semaines impaires uniquement,
le jeudi de 14h à 16h.

SPORTS ET LOISIRS



PLONGEZ DANS LA SAISON 2024 À L'ESPACE AQUATIQUE LOUIS FOURCADE

Toute l'équipe de l'espace aquatique Louis Fourcade de Vic-en-Bigorre se prépare à la saison 2024. Que vous soyez un nageur passionné, un amateur de détente au bord de la piscine ou à la recherche d'aventures aquatiques en famille, cette saison promet d'être remplie de très bons moments.

CALENDRIER 2024

PRINTEMPS – Du 24 avril au 3 juillet

Le mercredi et samedi de 14h à 18h

Bassin intérieur / grand bassin extérieur / sauna et hammam / toboggan / pentaglisserie / snack

ÉTÉ – Du 6 juillet au 30 août.

De 11h30 à 19h20 – 7 jours sur 7 – Jours fériés compris –

Bassin intérieur / grand bassin extérieur / Sauna et hammam / toboggan / pentaglisserie / pataugeoire / bibliobus / château gonflable / terrain de volley / tennis de table / snack.

AUTOMNE – Du 11 septembre au 12 octobre

Le mercredi et samedi de 14h à 18h

Bassin intérieur / grand bassin extérieur / sauna et hammam / toboggan / pentaglisserie / snack

TARIFS 2024

- De 0 à 5 ans : 1 €
- De 6 à 18 ans : 3,50 €
- 18 et plus : 5 €
- 1h avant la fermeture : 2,5 €
- Abonnement 10 entrées :
 - de 18 ans : 25 €
 - + de 18 ans : 35 €

Les tarifs mentionnés comprennent l'accès à tous les équipements ouverts. **Sauna et hammam inclus.**

ACTIVITÉS SPORTIVES

Deux associations proposent des activités à l'espace aquatique Louis Fourcade sur des plages horaires spécifiques. **Pour obtenir le calendrier des activités, n'hésitez pas à les contacter.**



LES TRITONS VICQUOIS

Aquabike

☎ 06 65 92 93 47

Aquagym et Natation

☎ 07 83 93 27 85

SOM NATATION

Natation

☎ 06 19 50 32 28



Le groupe Diluvienne : Trio de chant polyphonique.

RÉSIDENCE DE TERRITOIRE 2024

La Communauté de Communes, en partenariat avec la SMAC - LaGespe, est heureuse de vous annoncer le lancement de la résidence de territoire du groupe "Diluvienne".

À travers une série d'une trentaine d'interventions s'adressant à des publics variés, dont les élèves des écoles primaires, les établissements de santé, chez l'habitant, ce projet invite à explorer l'univers du bal traditionnel.

Cette résidence propose de découvrir et de s'initier aux chants et danses de bal, d'évoquer les souvenirs associés et de collecter des récits locaux sur ce patrimoine culturel. En questionnant les évolutions du bal sur notre territoire, le projet cherchera à comprendre où le bal existe encore aujourd'hui, son lien avec la tradition et comment son rôle s'est transformé, notamment dans des espaces plus modernes comme les boîtes de nuit, les réseaux sociaux ou les danses urbaines.

La résidence s'articule autour de trois piliers essentiels : la transmission des danses et des chants traditionnels, la collecte de récits et témoignages, et la créativité pour réinventer cet héritage culturel.

Parmi les activités proposées, vous trouverez des ateliers de danse, des conférences sur les origines et les variations culturelles du bal, des projections de documentaires, des sessions de réécriture de paroles sur des airs traditionnels, des concerts chez l'habitant ainsi que dans des lieux publics. Nous vous invitons chaleureusement à participer à ces interventions passionnantes et à redécouvrir ensemble la richesse de notre héritage culturel.

CONCERTS DE RESTITUTION

avec le groupe DILUVIENNE et Bal Trad animé par LA COMPAGNIE TIRE-LAINE

- . Saint-Sever-De-Rustan le 15 septembre - 16h
- . Saint-Lézer le 22 septembre à 15h30 - 16h

#rendez-vous

26 MAI - 15h

OUVERTURE SAISON CULTURELLE

Abbaye de St-Sever-de-Rustan



Le groupe LAÛSA : tradition musicale gasconne

15h : Accueil du Public et présentation de la saison 2024 du pôle culture

De 15h à 17h30 : Entrée gratuite.

Animations et valorisation du patrimoine historique : conférence, exposition, témoignages... par les "Amis de St Sever de Rustan" - Entrée gratuite.

De 17h30 à 20h : Entrée 8€ / 6€

18h00 : concert avec le groupe LAÛSA.

19h30 : Clôture de la journée avec le verre de l'amitié offert par le Pôle Culture de la CCAM.

CINÉ PITCHOUN

au Ciné de l'OCTAV



Pendant les vacances scolaires, une matinée est consacrée à la projection de courts métrages adaptés aux plus jeunes, accompagnée d'une séance de lecture de contes ou d'histoires liées à la thématique du film.

Durée 1h - 1h15

Les prochains rendez-vous :

- . le 9 juillet : "L'été - les vacances"
- . le 22 octobre : "Halloween"
- . le 24 décembre : "Noël"

Séance à 10h - 4 €

BRÈVES

SANTÉ

• Le Dr. Szoppa Roman rejoint le Centre de Santé de Vic-en-Bigorre

Nous sommes ravis d'accueillir depuis ce début de moi de mai, le Dr Szoppa au Centre de Santé de Vic-en-Bigorre ! Sa présence renforce l'équipe médicale et l'engagement de la communauté de communes sur la thématique santé. Bienvenue, Dr Szoppa !

• Consultations à orientation pédiatrique

Le Dr Florence GUILLET-BARON propose des consultations à orientation pédiatrique, chaque samedi matin au Centre de Santé Adour Madiran

Contact :

Tel. 05 36 30 01 55

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

Les médiathèques sont désormais gratuites

En 2024, les médiathèques du réseau Adour Madiran (Andrest, Maubourguet, Montaner, Rabastens-de-Bigorre, Vic-en-Bigorre) deviennent gratuites pour tous les publics et revoient à la hausse le nombre de documents empruntables. **Abonnez-vous !!**



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions en ligne sont ouvertes

Les inscriptions scolaires sont désormais ouvertes sur le site internet de la communauté de communes ! Nous encourageons les familles à procéder à l'inscription avant fin juin pour faciliter la planification de la rentrée. Ne tardez pas, inscrivez-votre enfant dès maintenant pour garantir une rentrée en toute sérénité !

WEB :

<https://cutt.ly/Kw4S8iJ2>



TRANSPORT SCOLAIRE

Les inscriptions au transport scolaire seront ouvertes à partir de mi-juin sur le site régional **Lio-occitanie.fr**.

L'inscription est obligatoire avant le 31 juillet, même pour les élèves bénéficiant de la gratuité. Au delà du 31 juillet, une participation forfaitaire exceptionnelle pour inscription tardive de 25€ devra être réglée afin de finaliser l'inscription.

+ d'infos :

lio-occitanie.fr

COMMUNICATION

Un nouveau site internet pour la rentrée scolaire

C'est officiel ! Notre nouveau site internet sera lancé à la rentrée de septembre avec des fonctionnalités inédites : plan interactif, annuaire et agenda collaboratif, et bien d'autres fonctionnalités pour faciliter votre expérience en ligne.

WEB :

adour-madiran.fr

SORTIE SCOLAIRE

Les élèves d'Artagnan à la Cité de l'Espace

La classe des CE1-CE2 d'Artagnan a été sélectionnée pour participer au projet académique "Défi Robots Martiens" dirigé par la Cité de l'Espace. Leur visite de la Cité le 4 avril 2024 leur a offert des souvenirs inoubliables, les inspirant peut-être à envisager un avenir scientifique.



ENVIRONNEMENT

Nouveaux horaires d'ouverture des déchetteries

Découvrez ci-dessous les nouveaux horaires d'ouverture des déchetteries, offrant désormais un gain de 7 heures et 30 minutes supplémentaires pour accéder à ce service.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MONTANER			13h30 – 17h45			9h -12h30 et 13h30 – 17h45
RABASTENS		13h30 – 17h45		9h -12h30 et 13h30 – 17h45		9h -12h30 et 13h30 – 17h45
MAUBOURGUET		9h -12h30 et 13h30 – 17h45	9h -12h30 et 13h30 – 17h45		13h30 – 17h45	9h -12h30 et 13h30 – 17h45
VIC-EN-BIGORRE	13h30 – 17h45		9h -12h30 et 13h30 – 17h45	13h30 – 17h45	13h30 – 17h45	9h -12h30 et 13h30 – 17h45

SERVICE PUBLIC

Nouveau guichet d'accueil mutualisé au pôle des services publics de Vic-en-Bigorre

Découvrez notre tout nouveau guichet d'accueil mutualisé, fruit d'une collaboration entre le service accueil de la communauté de communes et France Services ! Avec une vision centrée sur l'usager, notre objectif est de simplifier et d'améliorer l'accueil, ainsi que la circulation au sein de nos locaux. Nous sommes également déterminés à accueillir de nouveaux opérateurs pour élargir notre offre de services publics, tout en veillant au bien-être de nos agents grâce à des améliorations de confort. Venez profiter d'une expérience d'accueil renouvelée !

FRANCE SERVICES

Les conseillers France Services vous informent !!

N'oubliez pas ! La date limite de dépôt des déclarations de revenus en ligne approche. Pour le département du Gers elle est fixée au 30 mai, tandis que pour les départements des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques, la date limite est au 6 juin.

Assurez-vous de soumettre vos déclarations à temps pour éviter toute pénalité.

WEB:

www.impots.gouv.fr



OUVERTURE SAISON 2024

Communauté de Communes Adour Madiran

26
MAI
15h

SAISON CULTURELLE
CONFÉRENCE - EXPO
CONCERT LAÛSA

SAISON CULTURELLE 2024

CCAM - Présentation programmation 2024

50^È ANNIVERSAIRE
DES AMIS DE SAINT-SEVER-DE RUSTAN



LES ESCALES DE PRINTEMPS

en partenariat avec le Conseil Départemental
des Hautes-Pyrénées